REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

DECRET N° 72 - 101 du 21 Avril 1972

portant nomination et promotion, à titre exceptionnel, dans l'Ordre du Mérite Social à l'occasion de l'Inauguration officielle du Centre Emetteur d'ABOMEY-CALAVI -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;

VU la Loi N°62-40 du 21 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ; ensemble le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 ;

VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre de l'Information et du Tourisme et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Social, au grade d'Officier à l'occasion de l'Inauguration officielle du Centre Emetteur d'ABOMEY-CALAVI et pour prendre rang du 17 Avril 1972 -

Mr SOMAKPO Faustin
Ingénieur des Travaux de la Radiodiffusion
Chef du Centre Emetteur d'ABOMEY-CALAVI

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 21 Avril 1972

H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS :
PCP 6 - MCP 4 - SGG 4 - CS 6 - Ministères 11 - IAA-DCC-DN-IGF 4 -
Gde Chanc 15 - DEP-DGAJL-Dtion Stat 6 - JORD - Intéressés 2 -